

A.M.I DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Place Pasteur 38000 GRENOBLE

511 187 734 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 13 MAI 2026

DEBUT D'EXTRAIT

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, prenant acte de l'expiration du mandat de Madame Annick MERLE, gérante, la remercie pour les services rendus à la Société et lui donne quitus de sa gestion.

L'Associée Unique nomme en qualité de gérant Monsieur Thierry FEROTIN demeurant 160 Chemin Du Mas, 38330 BIVIERS, pour une durée de 2 années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer au cours de l'année 2028 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Monsieur Thierry FEROTIN, intervenant aux présentes, déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

[...]

SEPTIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

FIN D'EXTRAIT

Extrait certifié conforme à
l'original

AMI DEVELOPPEMENT
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE
Tél. 04.38.02.29.36 - Fax 04.38.02.29.30

La Gérante
Madame Annick MERLE

